Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Transition écologique, Pont Saint-Esprit fait partie des 13 lauréats ‘Fonds verts’ d’Occitanie



La Ville de Pont-Saint-Esprit vient de recevoir un chèque de 153 530€ pour son projet de rénovation de l’éclairage public de la part de Fonds vert en Occitanie.

«Ce sont 174M€ mis à la disposition dans la région, a précisé Pierre-André Durand, préfet d’Occitanie. Depuis la rénovation de l’éclairage public à celle d’une mairie ou d’une école en passant par la renaturation d’une friche, le Fonds vert soutient des projets concrets. Grâce à ces réalisations, notre empreinte environnementale est réduite, la qualité de vie de nos concitoyens améliorée, nos collectivités réalisent des économies.»

Comment tout a commencé
Annoncé le 27 août 2022 par la première ministre Elisabeth Borne et rendu effectif depuis début janvier, le fonds vert est un dispositif d’accélération de la transition écologique dans les territoires.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

L’éclairage public de Pont-Saint-Esprit

«Le projet d’éclairage public de Pont-Saint-Esprit a pour objet la sécurisation mécanique et électrique des installations d’éclairage public et connexes puis le renouvellement et la rationalisation du patrimoine d’éclairage public avec un passage systématique à la technologie Led, a détaillé Claire Lapeyronie, maire de Pont-Saint-Esprit. Chaque lanterne sera équipée d’un abaisseur de tension pour une réduction de 50% entre minuit et 5h du matin. Cela concourra à la sécurisation des conditions de circulation, des déplacements nocturnes et des liaisons inter-quartiers. Le dispositif joue également un rôle sur la préservation de la biodiversité via la réduction de la pollution lumineuse avec un éclairage mieux dimensionné, mieux dirigé et plus adapté aux zones à éclairer.»



Remise des chèques Fonds verts aux élus par le préfet d’Occitanie

Les chiffres

Le coût prévisionnel du projet est de 614 121€ ; le montant de la subvention Fonds vert est de 153 530€, ce qui représente 25% de la somme globale de la rénovation de l’éclairage public.

«Notre collectivité porte le projet de rénovation de l’ensemble de son éclairage public depuis décembre 2021, souligne Claire Lapeyronie. Ce sont 2,2M€ investis sur 5 ans. Grâce à un emprunt auprès de la Caisse des dépôts et consignations à un taux fixe défiant toute concurrence, à la DETR (Dotation

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

d'équipement des territoires ruraux) et au Fonds vert, les 1 700 points lumineux de la ville sécurisent les emplacements de tous les usagers sur le territoire et mettent en valeur notre patrimoine et permettent de diminuer notre consommation électrique de près de 75%.»

2 milliards d'euros

Doté de 2 milliards d'euros de crédits déconcentrés aux préfets, le Fonds vert est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie.

Toutes les application du fonds vert

Le Fonds vert intervient sur La rénovation énergétique des bâtiments publics et locaux ; La rénovation des parcs luminaires d'éclairage public ; Le soutien au tri à la source et la valorisation des biodéchets ; La protection de bâtiments contre les vents cycloniques ; Les incendies et végétation ; les milieux aquatiques et inondations ; les collectivités de montagne ; La renaturation des villes ; le recul du trait de côte ; la biodiversité ; le covoiturage ; le recyclage foncier ; les zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m) et l'ingénierie.

Article précédent sur ce sujet ici.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

